



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sénart, le 07 décembre 2017

SPECIAL SIMI 2017

6 NOUVEAUX INVESTISSEURS SUR L'ÉCOPOLE DE SENART, TERRITOIRE DE GRAND PARIS SUD, UN PARC D'ACTIVITÉS ÉCO-AMÉNAGÉ UNIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE, QUI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT DANS LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE.

Avec ses 186 hectares éco-aménagés, une éco-pépinière et des espaces collaboratifs autour d'une réserve naturelle, le premier Ecopôle d'Île-de-France a vocation à accueillir des entreprises impliquées dans la transition environnementale. Sénart a été choisi par la Région pour accueillir ce parc pilote. L'EPA Sénart, poursuit son aménagement, fidèle à sa démarche fondée sur la haute qualité environnementale. En cette fin d'année 2017, l'aménageur public se réjouit d'annoncer l'arrivée de 6 nouveaux investisseurs et entreprises sur une surface globale de 7 ha.

Aujourd'hui, l'Écopôle compte déjà 24 entreprises eco-responsables, dont de nombreuses « jeunes pousses » installées au sein de l'Ecopépinière, un bâtiment de 2 370 m² éco-conçu par Fulton, composé de 40 bureaux et ateliers avec services mutualisés. Cet équipement est développé et géré par l'Agglomération de Grand Paris Sud.

L'ensemble immobilier développé par Fulton accueille également, sur plus de 2 000 m², des locaux d'activités destinés aux entreprises désireuses de bénéficier d'un cadre valorisant. Prochainement, deux nouveaux programmes immobiliers de 22 000 m² au total réalisés par Spirit Entreprises et Local Compagny viendront compléter cette offre.

L'offre foncière attire également des entreprises (légumerie, supermarché bio...) qui ont fait le choix de développer leurs activités sur l'Écopôle. Environ 70 ha sont encore disponibles.

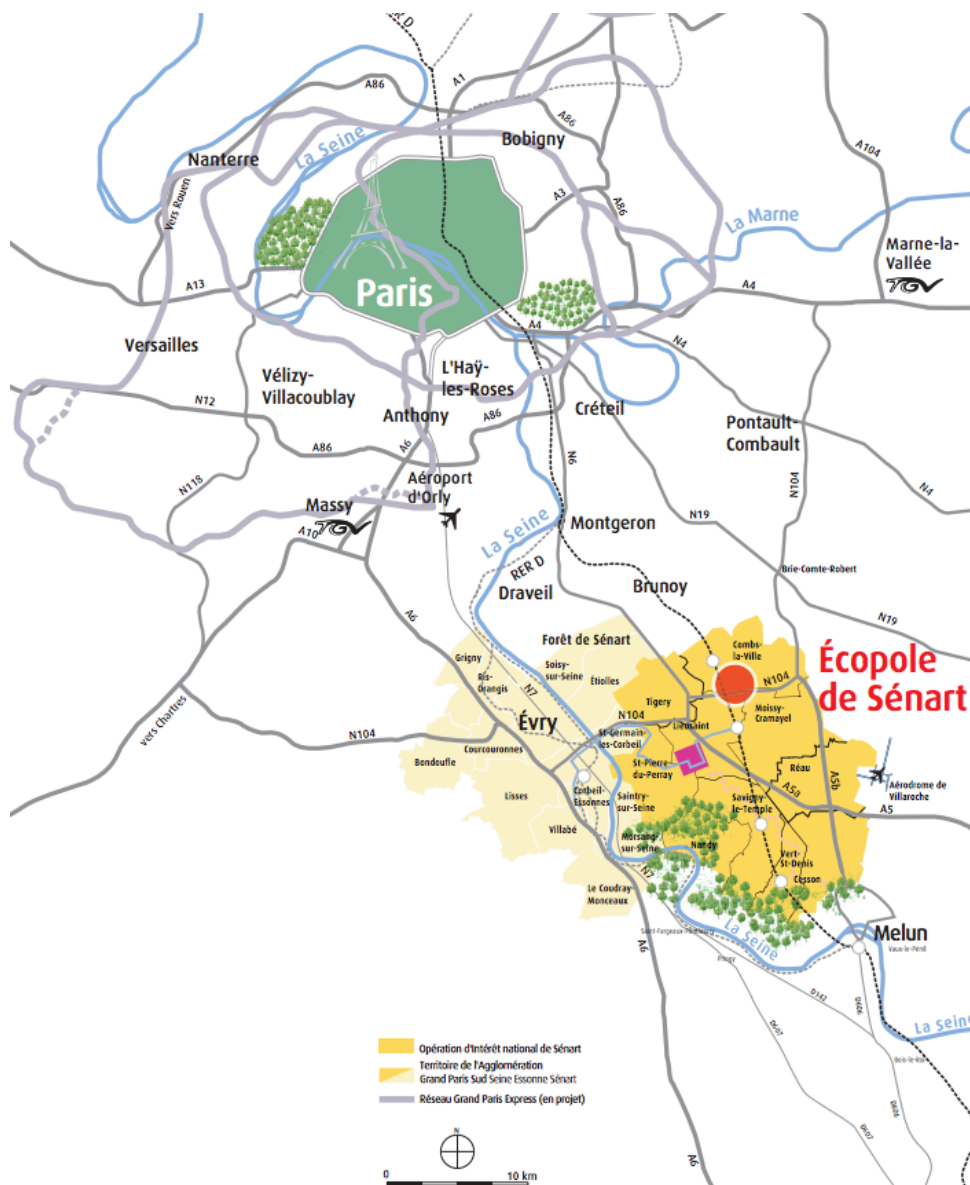
« Avec l'Écopôle, nous nous sommes engagés dans une démarche exemplaire de valorisation de l'environnement, autant pour répondre aux grands enjeux écologiques actuels que pour affirmer et préserver notre différence, cet ADN vert, marqueur du territoire. Depuis la création de l'Écopôle, nous avons fait le pari de l'éco-aménagement et privilégié l'accueil d'entreprises engagées dans une démarche de développement durable. L'Écopôle Sénartais constitue pour la filière de l'économie verte et les acteurs éco-responsables une très belle vitrine. C'est un parc différent, modèle d'une nouvelle génération de parcs d'activités, qui affiche une belle montée en puissance dans un environnement Sénartais très dynamique. » explique **Aude DEBREIL, Directrice Générale de l'EPA Sénart.**

L'Écopôle en chiffres	Fin 2017 : 6 nouvelles opérations représentant 74 463 m ² construits et plus de 7 hectares commercialisés	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 parc aménagé sur 3 communes • 184 ha (surface du site) • 74 ha de surface cessible • 34 ha d'espaces naturels aménagés et protégés • 24 entreprises déjà installées • 1 écopépinère dédiée aux jeunes créateurs, avec des services mutualisés (salles de réunion, de conférence et espaces de coworking) • 1 hôtel d'entreprises 	SPIRIT ENTREPRISES	<ul style="list-style-type: none"> • ensemble immobilier de 15 000 m² sur un terrain de 30 894 m² • 6 bâtiments divisibles à la location et à la vente pour PME et TPE
	LOCAL COMPANY	<ul style="list-style-type: none"> • ensemble immobilier de 7 000 m² divisibles sur un terrain d'environ 19 000 m²
	COOP BIO	<ul style="list-style-type: none"> • légumerie bio • 1 500 m² (en phase 1) sur un terrain de 10 000 m²
	EXPANS INVEST	<ul style="list-style-type: none"> • pôle hôtellerie-restauration pour y développer 70 chambres et 3 restaurants • Sur un terrain de 9 837 m²
	NATUREO	<ul style="list-style-type: none"> • supermarché bio • 635 m² sur un terrain d'environ 3 700 m²
	FULTON	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e bâtiment de 1 032 m² dans l'opération Green'Pôle dédié à l'accueil des TPE-PME • Bâtiment composé de cellules de 231 à 315 m² à la location



©Laurent Descloux

L'Écopôle se distingue par son aménagement unique : performance énergétique des bâtiments, gestion des eaux de pluie et des déchets, ainsi que l'intégration d'un espace naturel protégé de 34 ha.



À propos de l'Opération d'Intérêt National de Sénart

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 121 000 habitants, 4 300 entreprises et 43 300 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 1 000 logements.

À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National. Il participe ainsi activement à la production de logements en Ile-de-France et à son attractivité économique. En 2016, 737 charges foncières ont été commercialisées par l'EPA Sénart.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contacts Presse :

Agence Treize Cent Treize - 01 53 17 97 13
 Alain N'DONG • alain.ndong@treizecenttreize.com
 Estelle ELKAIM • e.elkaim@treizecenttreize.fr